



## Alain Gest

Député UMP de la Somme

Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques

# Grenelle, c'est presque une révolution !

INVITÉ D'HONNEUR DU PETIT DÉJEUNER du **club Lamennais** du 19 février sur le « suivi du Grenelle de l'environnement », présidé par Robert Descours, vice-président du **Conseil national des Ingénieurs et des Scientifiques de France (CNISF)**, et animé par le rédacteur en chef de la **Lettre Horizons politiques**, François Gervais, le député de la Somme Alain Gest a fort bien expliqué la problématique et la méthodologie de ce grand « chantier » du quinquennat de Nicolas Sarkozy.

Alain Gest est placé au cœur du processus parlementaire à un double titre. D'abord, il préside la sous-commission sur l'environnement au sein de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale. Ensuite, il dirige l'un des quatre « ateliers » créés à l'UMP pour préparer la loi d'orientation qui sera débattue en mai au Parlement, ce qui lui donne l'occasion d'avoir des contacts fréquents avec le ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables, Jean-Louis Borloo. Mais, plus encore, élu d'une région agricole, la Picardie, il connaît concrètement les sujets traités au Grenelle de l'environnement.

« Tout le monde n'a peut-être pas pris conscience des changements comportementaux quotidiens que cela va supposer. C'est presque une révolution ! » a-t-il souligné. Les changements de comportement devront



Robert Descours et Alain Gest

s'appliquer, en effet, selon lui, aux collectivités publiques et aux entreprises, mais aussi aux particuliers. « On va voir si, au-delà d'un slogan, les Français sont favorables à la protection de l'environnement et à la lutte contre le réchauffement climatique, et ce qu'ils sont prêts à faire aujourd'hui très concrètement pour respecter ce qui paraît indispensable dans ce domaine » a ajouté le député de la Somme.

Il s'agit donc maintenant d'entrer dans le concret du « suivi du Grenelle de l'environnement ». C'est le travail qu'effectuent

les trente-trois comités opérationnels dits « Comops » (de 15 à 40 membres) qui se réunissent chaque semaine pour préparer le texte de loi d'orientation et les mesures réglementaires. Le Parlement, qui n'était pas représenté en tant que tel dans la première phase du Grenelle de l'environnement, aura son mot à dire.

Avec un certain humour, Alain Gest a répondu en tant que parlementaire aux ingénieurs qui regrettaient d'avoir « participé au Grenelle sans y être associés » : « Rassurez-vous, nous non plus ! Car, dans un premier temps, la démarche a consisté à mettre des gens qui ne se parlaient pas – ou même s'insultaient – autour d'une table et de provoquer une réflexion qui amène presque, sur certains points, une révolution. » Ce pari a été réussi. Il faut passer aux actes maintenant, et parlementaires comme ingénieurs ont chacun leur rôle à jouer.

## Le thème consensuel du réchauffement

Les quatre grands thèmes d'application du Grenelle de l'environnement portent sur le réchauffement climatique, la biodiversité, la santé et l'environnement, et la nouvelle gouvernance. Le premier thème, celui du réchauffement climatique, apparaît, selon Alain Gest, comme le plus consensuel, celui où il est possible d'avancer le plus rapidement avec deux axes majeurs : le bâtiment et les transports.



Les mesures sur l'habitat à caractère public ou privé peuvent avoir des résultats très tangibles rapidement (45% de l'énergie française est consommée dans l'habitat). De plus, cela peut entraîner un gain de pouvoir d'achat pour les particuliers grâce à des habitations à la production d'énergie positive. C'est le cas, par exemple à Fribourg en Allemagne, où, grâce au photovoltaïque sur les toits des maisons, les habitants peuvent vendre leur propre production d'électricité. « Cela n'est pas une partie de plaisir financière » a

cependant précisé Alain Gest en indiquant que les moyens financiers ont été évalués globalement... à 600 milliards d'euros. « Si on se lance dans un grand projet de l'habitat, il faudra aussi que les entreprises puissent répondre, et que l'on résolve notamment les problèmes de formation liés aux activités nouvelles dans la construction », a-t-il encore précisé.

Le deuxième grand volet sur le réchauffement climatique touche aux transports. Le vrai problème porte sur l'automobile et les changements d'attitude dans ce domaine pour que l'objectif retenu par le Grenelle de l'environnement de baisser de 20% les rejets de CO<sub>2</sub> dus aux transports, puisse être tenu d'ici à 2020. Cela implique en particulier de privilégier le TGV par rapport à l'avion, voire à « casser » les vols intérieurs français pour inciter à prendre le train, de développer le fret et le ferroutage, mais aussi le transport fluvial. Alain Gest a laissé entendre qu'un effort « très sensible », avec des coûts financiers importants, sera entrepris dans ce domaine, en particulier pour réaliser le canal Seine-Nord.

## Eoliennes et biocarburants

Restent les sujets phares des énergies renouvelables avec les éoliennes et les biocarburants. Le député de la Somme connaît bien ces deux questions, élu d'une région à la fois agricole et soumise à la mode de l'éolienne. Il s'est déclaré « réservé » sur cette dernière production. « Si aujourd'hui on laisse faire, a-t-il dit, dans la Somme, nous avons 2 000 éoliennes en projet. J'ai un canton où il y a actuellement dix-sept communes qui ont chacune une ou deux éoliennes. C'est terrible, car les maires viennent me voir et me disent : 'Faites quelque chose, mes trois voisins ont des éoliennes et moi je n'en ai pas'. De fait, pour une commune rurale dans ma circonscription, 4 000 euros par poteau, cela n'est pas rien », précise encore le député de la Somme. Il regrette ainsi que les implantations d'éoliennes soient faites de manière « déraisonnable » notamment sur le plan paysager.

Un autre exemple délicat et complexe porte sur le sort des biocarburants qui connaissent aujourd'hui « un petit coup de froid ». Alain Gest souligne, par exemple, qu'en Picardie, les biocarburants représentent sans doute un avenir pour une partie de l'activité agricole. Mais il s'inquiète de savoir ce que les investissements importants déjà faits dans ce domaine vont entraîner alors que l'on a tendance à mettre en avant, désormais, les biocarburants de « deuxième génération » dont la production industrielle ne se fera pas avant huit à dix ans selon l'Inra. « On fait comment en attendant, alors que l'on a incité les agriculteurs à se lancer dans ces opérations ? », insiste-t-il.

## Ne pas changer de « ligne » politique

Interrogé enfin sur les « conseils » qu'il pourrait être amené à donner au chef de l'Etat après les élections municipales, le député sarkozyste a affirmé : « Le conseil, c'est de continuer de réformer. Quels que soient les résultats des élections municipales, il n'y aura pas de changement de ligne politique. Le président de la République peut très bien peut-être moins intervenir dans le débat qu'il ne le fait aujourd'hui », reconnaît-il. En revanche, il s'élève contre les signataires de la pétition contre la « monarchie élective » réservant ses flèches en particulier à Dominique de Villepin, « une personnalité qui ne représente que lui-même et restera sans doute, dans l'histoire de la République, le seul Premier ministre à n'avoir pas de bilan ». « Il me semble que ceux qui s'expriment en ce moment – qui ont perdu les élections et même le droit de s'y présenter – feraient mieux de se remettre en question et avoir des idées, entre autres, sur... le Grenelle de l'environnement. »

Belle chute pour cet homme politique habile et convaincant.